

Le débat sur les circonscriptions "confisqué" ?

■ Les circonscriptions électorales wallonnes ont été redessinées par les présidents des 3 partis traditionnels.

Depuis que la Cour constitutionnelle s'est prononcée sur la non-constitutionnalité des circonscriptions électorales wallonnes qui envoient au Parlement régional moins de quatre élus, le monde politique au Sud du pays bouillonne. Alors qu'on s'attendait à de larges débats parlementaires sur le sujet, le PS, le MR et le CDH ont décidé d'en discuter entre présidents de parti, privant ainsi le citoyen d'un débat transparent sur une question démocratiquement aussi symbolique.

Des mois durant, il a fallu se contenter de rumeurs. Et puis, soudain au début de l'été, alors que le PS venait d'être mis au ban des partis fréquentables, on apprenait qu'un accord avait été scellé entre Di Rupo (PS), Chastel (MR) et Lutgen (CDH). Cet accord stipule que les deux circonscriptions de la province de Luxembourg vont fusionner, que celle de Thuin - qui perd dans l'aventure les communes de Morlanwelz, de Binche et d'Estinnes - va être rattachée à celle de Charleroi, laquelle perd deux communes - Manage et Senneffe. Ces cinq communes vont rejoindre une grande circonscription du Centre composé des anciennes circonscriptions de Soignies et de Mons - amputés d'Enghien, Silly et Lessines qui rejoignent Tournai-Ath-Mouscron (infographie).

Début septembre, l'urgence est demandée pour que rapidement, ce texte soit voté à la majorité des deux tiers. L'Ecolo Stéphane Hazée tentera alors d'intervenir dans un débat qui a totalement échappé à son parti. Il demandera un avis au Conseil d'Etat. Mais il sera renvoyé à ses chères études sous des prétextes divers et variés mais peu crédibles. La preuve, on apprenait vendredi que le Président de l'assemblée, André Antoine (CDH) s'était finalement résolu à prendre cette initiative, poussé manifestement par les services juridiques du Parlement.

Mais pour Stéphane Hazée, il reste encore des questions que cette majorité de circonstances (PS-MR et CDH) ne semble pas vouloir se poser.

1 Une "confiscation antidémocratique"

Le fait que les trois présidents de parti aient discuté de cette question entre eux pose un problème important à Stéphane Hazée. Pour l'Ecolo, lorsque les présidents de parti se comportent de cette manière, ils nient les instances démocratiquement élues.

2 Deux districts provinciaux

Pour Stéphane Hazée, si la mise sur pied d'une circonscription du Centre pour les élections régionales respecte la sociologie de la région, la division de cette même circonscription en deux districts n'est alors pas logique. Car cela aura un impact sur les prochaines élections provinciales. "Il y aura une perte de proportionnalité favorable au PS et au MR", précise le député.

3 Moins de proportionnalité

Stéphane Hazée dénonce un découpage qui empêche le pluralisme démocratique. "Les sièges vont vers les plus grandes villes." Ensuite, les circonscriptions qui envoient quatre ou cinq élus "empêchent l'émergence de nouveaux partis".

4 Exit une circonscription régionale

"Alors que, dans sa déclaration de politique régionale, le nouveau gouvernement wallon (MR-CDH) évoque la mise sur pied d'une circonscription régionale unique pour désigner une partie des députés, ils n'en font rien via cette réforme. C'était du pur effet d'annonce."

On suivra ces débats avec intérêt.

Stéphane Tassin

LES 10 NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES WALLONNES

